



**Centraide
United Way**
Canada

Centraide United Way Canada

Mémoire prébudgétaire

au

Comité permanent des finances
de la Chambre des communes

Août 2016

Centraide United Way Canada

116, rue Albert, bureau 900 | Ottawa (Ontario) | K1P 5G3

613-236-7041 | 800-267-8221

centraide.ca | unitedway.ca



Au Comité permanent des finances de la Chambre des communes :

Depuis 1917, le Mouvement Centraide United Way se consacre à créer pour chacun un cadre de vie meilleur. Centraide United Way Canada (CUWC) assure un leadership et un soutien pancanadiens aux Centraide United Way dans plus de 100 localités du Canada en vue de répondre aux besoins sociaux urgents et d'investir dans des solutions à long terme aux problèmes sociaux, économiques et culturels importants.

Chaque année, le désir d'aider autrui motive plus d'un million de Canadiens à soutenir leur collectivité par l'entremise du Mouvement Centraide United Way. Nos donateurs, comme nos bénévoles, sont vos électeurs. Tous les ans, les Centraide United Way recueillent et investissent plus de 500 millions de dollars pour renforcer les collectivités. Ces fonds servent à appuyer 7 000 programmes qui transforment la vie de centaines de milliers de Canadiens.

Le point de vue du Mouvement Centraide United Way, principal bailleur de fonds non gouvernemental au pays qui finance des projets de services communautaires et sociaux, s'inspire de l'expérience directe qu'il a du financement et de la mise en œuvre de solutions novatrices au sein des collectivités dans l'ensemble du Canada.

L'une des plus grandes forces du Mouvement Centraide United Way est sa coopération étroite avec les collectivités locales. Nous considérons que le leadership du gouvernement et son partenariat avec d'autres secteurs – société civile, monde des affaires et milieu syndical – sont essentiels à l'atteinte de notre objectif collectif, soit relever avec succès les nombreux défis complexes d'ordre social, économique et culturel auxquels nous faisons face et construire des collectivités saines et vigoureuses.

Le Comité a spécifiquement demandé des recommandations visant à :

1. Aider les Canadiens, et plus particulièrement les chômeurs, les peuples autochtones, les personnes handicapées et les personnes âgées, à maximiser leurs contributions à la croissance économique du pays;
2. Aider les entreprises de toutes les régions et de tous les secteurs à prendre de l'expansion, à innover et à prospérer davantage;
3. Faire en sorte que les collectivités urbaines, rurales et éloignées du Canada aient ce dont elles ont besoin pour prospérer et contribuer à la croissance.

CUWC est heureux de présenter au Comité permanent des finances ses recommandations de mesures budgétaires visant à répondre aux besoins urgents et à renforcer les collectivités canadiennes. Les recommandations que nous croyons susceptibles d'appuyer chacun des trois objectifs du Comité sont indiquées. Nous serions heureux de discuter de ces questions directement avec le Comité dans le cadre de ses audiences.

Centraide United Way Canada

116, rue Albert, bureau 900 | Ottawa (Ontario) | K1P 5G3

613-236-7041 | 800-267-8221

centraide.ca | unitedway.ca



Recommandation 1. Affecter des ressources, dans le budget de 2017-2018, pour permettre au gouvernement fédéral de s'associer au partenariat de financement que les Centraide et United Way ont établi avec les provinces, les territoires et les municipalités pour favoriser l'accès de tous les Canadiens au service 211.

Accès des Canadiens aux services d'information et d'aide :

Le 211 est un exemple extraordinaire d'innovation sociale. Il s'agit d'une initiative d'infrastructure sociale du XXI^e siècle qui a créé un système d'information et de navigation global et à multiples canaux, rejoignant toute la gamme des services communautaires et sociaux, des services de santé non cliniques et des services gouvernementaux connexes.

Le 211 est la solution à un problème fondamental, celui des personnes qui ne peuvent trouver la bonne information ou obtenir l'aide dont elles ont besoin pour composer avec diverses difficultés, parce qu'elles ne savent pas où regarder.

Le Canada jouit d'un éventail impressionnant de services et de soutiens offerts par divers paliers de gouvernement, un assortiment d'organismes gouvernementaux, et de nombreux fournisseurs communautaires. Cependant, il peut être difficile et parfois pénible, particulièrement pour les non-initiés, ou les personnes handicapées par des obstacles linguistiques et autres, d'arriver à s'y retrouver dans ce paysage de services complexes et souvent sans liens entre eux.

En offrant un premier point d'accès rapide et facile à un service d'aide accessible 24 heures sur 24, sept jours sur sept, dans plus de 150 langues, le 211 uniformise les règles du jeu de manière que tous les Canadiens aient le même accès à l'information requise pour faire des choix éclairés, et puissent trouver l'aide ou les soutiens dont ils peuvent avoir besoin pour leurs proches et pour eux-mêmes. En plus de renforcer les services de santé et les services humains, le 211 permet aux Canadiens de régler leurs problèmes au jour le jour rapidement, de vivre dans la plus grande autonomie possible, et de s'engager davantage dans leurs collectivités. Cela améliore et sauve des vies.

Un ensemble varié d'intervenants sont des bénéficiaires directs du 211 :

- Familles et individus : En aiguillant les individus et les familles vers l'aide dont ils ont besoin, le 211 réduit le nombre de situations problématiques pouvant mener à des crises personnelles. Les familles peuvent trouver de l'aide pour gérer des situations qui touchent les enfants. Les aidants peuvent trouver le soutien nécessaire pour s'occuper de leurs proches. Des vies sont sauvées lorsqu'on accorde une attention immédiate aux personnes en crise.



**Centraide
United Way**
Canada

- Nouveaux arrivants et réfugiés : Le 211 offre un soutien direct aux immigrants, aux réfugiés et à leurs parrains, et il collabore avec les organismes d'établissement de façon à compléter et à appuyer leur rôle. Ainsi, le 211 répond activement aux besoins des réfugiés syriens, et à leurs parrains, lorsqu'il leur faut de l'aide pour s'y retrouver dans le dédale des services sociaux qui sont absolument essentiels à leur réinstallation et à leur intégration.
- Groupes vulnérables : D'excellents programmes spécialisés sont offerts par les organismes intervenant auprès des aînés, des anciens combattants ou des nouveaux arrivants et en matière de santé mentale, de toxicomanie, de VIH/sida et autres. Le 211 peut mettre les jeunes en contact direct avec ces programmes spécialisés et ainsi en faciliter l'accès.
- Premiers répondants : Le 211 permet aux premiers répondants de concentrer leurs efforts sur la gestion des sinistres ou des situations d'urgence. Il aide les collectivités en assurant la transmission efficace d'avis de sécurité publique (portant par exemple sur les voies d'évacuation ou les zones de rassemblement d'urgence) ainsi que la coordination des bénévoles et des dons, comme dans le cas tout récent de Fort McMurray.

Une riche source de données :

Le 211 relève un deuxième défi fondamental : les paliers de gouvernement et les bailleurs de fonds gouvernementaux n'ont pas tous l'information de base sur le besoin, la demande et l'utilisation des services et des programmes qui nous servent à éclairer nos décisions d'investissement. Collectivement, nous n'avons pas les données de qualité voulues pour permettre les rajustements rapides visant à optimiser nos dépenses et faciliter l'adaptation avec souplesse des offres de services pour répondre aux besoins sans cesse changeants des collectivités que nous servons.

Le 211 est le moyen tout indiqué pour recueillir des données sur l'offre et la demande de services sociaux et communautaires et il constitue de ce fait un incomparable outil d'information décisionnel en temps réel. Le potentiel énorme du trésor de données du 211 pour favoriser l'adaptation et stimuler l'innovation est largement inexploité, quoiqu'elles servent déjà à guider les décisions en matière d'urbanisme, de prestation de services locaux et d'investissements de fonds.

Pour tous les Canadiens

La vision d'un système 211 pancanadien parfaitement uniforme repose sur l'infrastructure existante – et ses résultats concluants – de la ligne d'assistance téléphonique (composer le 2-1-1) et de son service en ligne primés, auxquels 62 % des Canadiens ont actuellement

Centraide United Way Canada

116, rue Albert, bureau 900 | Ottawa (Ontario) | K1P 5G3
613-236-7041 | 800-267-8221

centraide.ca | unitedway.ca



**Centraide
United Way**
Canada

accès. Elle repose aussi sur un financement annuel de 10 millions de dollars assuré par le Mouvement Centraide United Way, les provinces et les municipalités.

La valeur du 211 a été clairement démontrée, au Canada comme aux États-Unis, où plus de 93 % des Américains ont aujourd'hui accès au 211. Un investissement très modeste du gouvernement fédéral donnera aux Canadiens le même accès au 211, et déclenchera la transformation du réseau 211 de services régionaux indépendants en système pancanadien intégré à tous les canaux.

Cet investissement enverrait également un signal positif aux gouvernements provinciaux et territoriaux et les inciterait à accroître leur participation au financement, tout en aidant à donner de l'expansion aux partenariats d'entreprise et à tirer parti d'une nouvelle philanthropie privée.

Des efforts considérables ont déjà été déployés avec les fonctionnaires fédéraux pour l'élaboration d'une proposition chiffrée et soigneusement revue qui permettra d'étendre le 211 à l'ensemble du Canada et de faciliter sa transformation en réseau pancanadien d'information et d'aiguillage pour les services sociaux. Ce travail a aussi modélisé l'exploitation de la plateforme pancanadienne de technologie et de services du 211 pour aborder les besoins particuliers de plusieurs populations cibles par un niveau amélioré de services.

La proposition comporte deux volets :

1. Un investissement fédéral de 18,5 millions de dollars sur cinq ans pour étendre le service 211 à tous les Canadiens, et transformer le 211 en système intégré.
2. Un autre investissement de 12,5 millions de dollars sur cinq ans pour répondre aux besoins particuliers de quatre groupes prioritaires – les anciens combattants, les fournisseurs de soins, les personnes âgées et vulnérables et les réfugiés.

L'investissement fédéral total pour l'expansion du service 211, sa transformation pancanadienne et la mise en œuvre des quatre améliorations représente un montant de 31 millions de dollars sur cinq ans.

Prière de noter : Le volet 1 peut être réalisé avec ou sans le volet 2, mais le volet 2 ne peut l'être sans le volet 1.

Centraide United Way Canada

116, rue Albert, bureau 900 | Ottawa (Ontario) | K1P 5G3
613-236-7041 | 800-267-8221

centraide.ca | unitedway.ca



Recommandation 2 Affecter des investissements pluriannuels pour permettre la mise en œuvre de la Stratégie nationale sur le logement actuellement en voie d'élaboration.

Le budget de 2016-2017 prévoyait diverses dispositions provisoires pour aider à répondre aux besoins de logement des Canadiens, surtout des Canadiens à revenu faible et modéré. Plus récemment, le ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social et la Société canadienne d'hypothèques et de logement ont lancé une grande consultation publique visant à éclairer la formulation de la première Stratégie nationale sur le logement du Canada.

La consultation propose une vision audacieuse : *Tous les Canadiens ont accès à un logement qui répond à leurs besoins et qui est abordable. Le logement est la pierre angulaire du développement de communautés durables et inclusives et d'une économie canadienne vigoureuse dans laquelle nous pouvons prospérer et nous développer.*

CUWC est parfaitement d'accord. Un logement convenable, stable et abordable est essentiel pour le bien-être des personnes et des collectivités – on ne saurait en exagérer l'importance.

Pour arriver à faire des progrès réels vers la réalisation de cette vision, le Canada devra se donner de nouvelles orientations de politique et accroître ses investissements.

Pour compléter et éclairer l'élaboration de solutions de politique dans ce domaine d'importance vitale, CUWC a réuni les principaux organismes du domaine du logement au Canada – les constructeurs, les défenseurs des sans-abri, les propriétaires-bailleurs privés, les fournisseurs de logements sans but lucratif et de logements de coopérative – et divers partenaires philanthropiques d'optique commune. En se concertant sous la bannière du National Housing Collaborative, les membres ont lancé un processus visant à générer un nombre limité d'options de politique transformatives, durables et innovatrices susceptibles d'appuyer un système de logement solide et vigoureux.

Le National Housing Collaborative travaille à formuler des options de politique pour régler quatre problèmes précis :

- L'abordabilité du logement pour les Canadiens à faible revenu qui trop souvent doivent choisir entre mettre de la nourriture sur la table ou avoir un toit pour s'abriter.
- Créer plus de logement locatif, et renouveler le parc existant de logements abordables pour qu'il demeure viable et abordable et soit plus éconergétique,
- Stabiliser le parc de logements sociaux et exploiter les ouvrages sous-utilisés.



**Centraide
United Way**
Canada

- Améliorer la coordination du service et s'attaquer aux causes profondes de l'itinérance pour faire en sorte qu'elle soit une expérience rare, de courte durée et ponctuelle.

Le coût précis associé aux options de politique élaborées par le NHC et selon le processus du gouvernement n'a pas encore été établi. Malgré tout, CUWC incite le Comité permanent à reconnaître la nécessité d'un nouvel investissement fédéral pour permettre la mise en œuvre de la Stratégie nationale sur le logement, et veiller à ce que ces investissements soient structurés en fonction de la nature pluriannuelle et graduelle de l'engagement.

Recommandation 3 Affecter des ressources dans le budget de 2017-2018 pour permettre au gouvernement fédéral de lancer un processus complet, avec toutes les ressources voulues, pour créer un nouveau cadre juridique et réglementaire pour les organismes de bienfaisance et sans but lucratif.

Le secteur des organismes sans but lucratif et de bienfaisance au Canada est l'un des plus grands et des plus développés au monde. Collectivement, il pèse 8 % du PIB canadien et emploie quelque 2 millions de personnes. Les retombées économiques et sociales des organismes de bienfaisance et sans but lucratif sont évidentes dans chaque collectivité – urbaine ou rurale, au nord ou au sud – et rejoignent des millions de personnes.

La diversité du secteur englobe un grand nombre de nos institutions qui nous tiennent le plus à cœur, des organisations qui assurent un nombre extraordinaire de services d'importance cruciale, et comprend un large éventail de moyens de favoriser l'apprentissage, l'expression artistique et l'innovation sociale. Les organismes de bienfaisance et sans but lucratif font une contribution d'une valeur inestimable à la vitalité des collectivités et au bien-être de tous les Canadiens.

Le gouvernement a promis d'instaurer un nouveau cadre législatif et réglementaire pour les organismes de bienfaisance et sans but lucratif. Reflétant la vaste portée et la grande complexité du secteur, les lettres de mandat de plusieurs ministres mentionnent spécifiquement l'atteinte de cet objectif.

Le régime réglementaire actuel nous a raisonnablement bien servis, mais il doit être modernisé. Entre autres lacunes, il limite la mesure dans laquelle les organismes sans but lucratif et de bienfaisance peuvent générer des recettes et participer aux partenariats de financement social et d'innovation ou aux activités d'affaires visant à générer des avantages publics et à accroître l'impact de leur mission.



**Centraide
United Way**
Canada

En même temps, notre régime réglementaire doit protéger l'intégrité du secteur et laisser les Canadiens conserver un degré élevé de confiance dans les organismes de bienfaisance et sans but lucratif.

Il sera essentiel que le nouveau cadre législatif et réglementaire traduise le bon équilibre entre permettre aux organismes de bienfaisance et sans but lucratif de faire davantage et d'accroître leur impact, tout en veillant au niveau approprié de responsabilisation et de transparence.

Cela nécessitera un processus minutieux qui prendra le temps qu'il faudra – un processus disposant des ressources voulues – pour faire appel aux meilleurs experts et chercheurs, et à une vaste gamme d'intervenants capables d'apporter une contribution et une réflexion utiles. L'ampleur du secteur, l'intérêt qui y portent divers ministères, et les responsabilités que se partagent divers secteurs de compétence pour sa réglementation, tout cela devra être pris en compte et judicieusement orchestré.

Merci.

Personne-ressource de CUWC :

Bill Morris, directeur national, 211 Canada, et Politique publique, btmorris@unitedway.ca,
1-800-267-8221, poste 2368

Centraide United Way Canada

116, rue Albert, bureau 900 | Ottawa (Ontario) | K1P 5G3
613-236-7041 | 800-267-8221

centraide.ca | unitedway.ca